

# LE BEAU LIEU

Bulletin no: 12 de novembre 1977

---

## MOT DU MAIRE

A tous nos concitoyens,

Je tiens en mon nom personnel et au nom des conseillers Pauline Patry, Claude Parent et Jean-Pierre Rousseau, à vous remercier de la confiance que vous nous avez manifestée en renouvelant notre mandat pour les deux prochaines années.

Vous pouvez être assurés de notre entière collaboration dans le règlement des problèmes qui impliqueront la municipalité de Ste-Pétronille autant que l'Ile d'Orléans.

Nous avons définitivement l'intention de continuer de trouver les solutions aux problèmes auxquels la municipalité a à faire face. Il ne faudrait pas vous surprendre si votre collaboration était demandée.

Nous avons de plus constaté que les gens de la municipalité souhaitent la conservation du patrimoine et espèrent de plus conserver un environnement enviable, choses auxquelles votre Conseil travaillera avec acharnement.

ALAIN TURGEON, maire

## INFORMATION

Suite à l'épidémie de vols dont certains citoyens de la municipalité ont été victimes, la présente est pour vous aviser que la Sûreté du Québec a mis aux arrêts les présumés voleurs.

D'autre part, la Sûreté provinciale continue à effectuer une surveillance étroite et nous demandons à tous les citoyens de la municipalité de contacter la Sûreté du Québec, si ces derniers réalisent qu'une voiture ou des personnages louches circulent autour des propriétés privées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

## VIVE LA MUSIQUE

En août dernier, votre Conseil municipal faisait une demande au Conseil des Arts du Canada pour obtenir la présence d'un musicien-animateur dans notre municipalité pendant au moins un an.

Une réponse affirmative vient de nous arriver: en effet, une subvention de \$ 10,000.- sera accordée à un musicien qui aura pour mission de créer et d'animer la vie musicale à Ste-Pétronille et dans les environs, à partir du 1er janvier 1978.

La personne désignée pour jouer ce rôle est monsieur Guy Isabelle, pianiste diplômé en Musicologie (Histoire de la Musique) de l'Ecole de Musique de l'Université Laval. En plus d'être un excellent musicien, monsieur Isabelle est dynamique et il possède les qualités d'animateur voulues pour mener à bien cette tâche.

Bien sûr, la vie musicale sera belle et intéressante dans la mesure où vous voudrez bien y participer de quelque façon que ce soit. Le groupe de soutien qui accepte d'aider bénévolement monsieur Isabelle recevra avec plaisir toute suggestion ou toute offre de participation à la réalisation de projets musicaux.

Nous vous tiendrons au courant de nos entreprises par l'entremise du "BEAU LIEU" et du feuillet paroissial et nous espérons que vous serez nombreux à répondre à nos invitations.

Nous tenons à vous dire que la présence du musicien chez nous peut être demandée pour une deuxième et même une troisième année, seulement si des réalisations intéressantes peuvent être justifiées.

Nous sommes assurés que cette aide du Conseil des Arts du Canada sera "un nouveau départ" pour la création d'une vie musicale dans Ste-Pétronille.

En terminant, nous vous disons cependant que cette vie musicale sera intéressante en autant que vous y apporterez la collaboration que nous vous savons capables d'y apporter.

DENYSE CHOQUETTE  
Responsable du projet

## REMERCIEMENTS:

Le Comité Local du Loisir remercie sincèrement les citoyens de la municipalité, en particulier les membres des Pionniers, qui ont collaboré bénévolement à l'installation des bandes de la patinoire.

GUY ROYER  
Conseiller municipal

## ASSURANCES-FEU

Une étude préliminaire sur le coût des assurances-feu à Ste-Pétronille révèle que les citoyens de notre municipalité paierait plus de 35% de plus qu'à St-Pierre pour leurs assurances.

Ceci est dû à la classification inférieure accordée à Ste-Pétronille par le "Groupement Technique des Assureurs" (G.T.A.).

Or, comme nous le savons tous, Ste-Pétronille et St-Pierre partagent de façon égale les mêmes services de protection contre les incendies. Pourquoi alors payer des dizaines de milliers de dollars de plus que nos voisins de l'est en primes d'assurance?

C'est la question que le Conseil a posé au G.T.A. qui verra soit à reclassifier Ste-Pétronille soit à nous donner les raisons d'une classification désavantageuse de façon à ce que nous puissions y pallier dans les plus brefs délais.

Nous vous tiendrons au courant des développements à venir.

MICHEL G. BOURBEAU  
Conseiller municipal

## TAXES SCOLAIRES

Nous avons tous reçu notre compte de taxes scolaires récemment, avec la surprise, qui n'en est plus une, d'une hausse substantielle de taxes scolaires à payer.

Devant l'inquiétude de la population sur ces augmentations, devenues maintenant presque routinières, le Conseil municipal, lors de sa réunion du 7 novembre dernier, a décidé d'écrire aux commissaires de la Commission Scolaire des Chutes Montmorency afin de les sensibiliser à la chose et de leur demander une plus grande vigilance dans l'administration des deniers publics.

Nous voulons insister ici, que si ce problème vous concerne et vous inquiète, la seule façon de vous assurer que les autorités y voient, c'est de leur mentionner.

Nous vous suggérons donc d'écrire quelques mots, à cet effet, en effectuant le paiement de votre compte de taxes scolaires

MICHEL G. BOURBEAU  
Conseiller municipal

## LES SPORTS

La période propice à la formation d'équipes de ballon-balai et de hockey est arrivée.

Il y a des possibilités de rencontres avec des équipes des autres paroisses et même d'implanter une ligue dans ces deux sports.

Tous ceux et celles qui sont désireux de participer à ces activités n'ont qu'à communiquer avec les personnes responsables.

### BALLON-BALAI:

FILLES de 10 à 16 ans	Pascale Noël	828-2025
FEMMES de 17 ans et plus	Lise Pouliot	828-9257
HOMMES de 16 ans et plus	Claude Bussière	828-9527

### HOCKEY:

GARCONS de 6 à 11 ans	Paul Simard	828-9575
GARCONS de 12 à 15 ans	Claude Bussière	828-9527
HOMMES de 16 ans et plus	Claude Bussière	828-9527

LE COMITE LOCAL DU LOISIR

### RAPPEL

N'oubliez pas que vous pouvez emprunter le burin que possède la municipalité afin de marquer vos meubles ou effets personnels, car il a été prouvé que c'était un excellent moyen pour la prévention du vol.

Vous n'avez qu'à communiquer avec le secrétaire-trésorier, aux heures normales de bureau ( les mardis et jeudis de 7 hres à 10 hres), pour prendre arrangement.

PAULINE PATRY  
Conseiller municipal



LES SCOUTS DE L'ÎLE D'ORLÉANS

LA DÉCOUVERTE DES AUTRES

LE TÉMOIGNAGE DES ADULTES

Aux trois (3) moyens essentiels du scoutisme que sont le jeu, l'équipe et la nature, il faudrait rajouter: "l'adulte". Pas de scoutisme ou guidisme sans une équipe d'adultes accompagnant les expériences et les activités de l'unité.

L'adulte, dans le plein sens du mot, apporte les ressources d'une personnalité équilibrée, d'une expérience de vie, d'une expérience professionnelle, et possiblement les ressources d'une expérience de parent. L'enfant, le jeune, a besoin de s'identifier à une personne fiable qui ne le décevra pas. Stable dans ses engagements, pondéré, l'adulte ne promettra pas la lune pour le plaisir; de même il s'attachera à faire respecter par les jeunes les engagements qu'eux-mêmes auront pris.

L'adulte témoignera qu'en plus des responsabilités qui lui sont propres, il peut être emballant de donner de son temps, de partager ses compétences, de travailler en équipe avec d'autres adultes ou jeunes-adultes.

Il n'y a pas de "fossé des générations" quand jeunes et adultes se parlent et réalisent des choses en commun, les uns et les autres y trouvant du plaisir et un épanouissement.

Nous avons besoin de vous dans l'équipe pour continuer... Il nous manque d'animateur.

Gaétan Rivard,  
43 Des Pins Sud,  
Ste-Pétronille.  
828-9664.